

ANDRÉ MIQUEL

*La société musulmane
autour de l'an mil*

Comme toutes les autres, cette société-là fait dialoguer le droit et le fait. Le premier s'inspire du texte fondateur de l'islam, le Coran, et organise la vie des hommes à deux niveaux, familial et public. Sous l'emblème et les directives du Coran, mais aussi dans la tradition de l'Arabie pré-musulmane — pour ne rien dire des héritages méditerranéens —, la famille désormais consacrée est de type résolument patrilinéaire, la filiation par les mâles et la paternité de mâles entrant, pour une part essentielle, dans la composition du nom même de l'individu. Au demeurant, cette famille doit-elle s'entendre en un sens très large, comme regroupant l'ensemble des diverses cellules composées autour d'un père et relevant de l'aïeul commun, chef de famille en dernière analyse. Dans cet ensemble comme dans ses composantes, la femme, tout en étant protégée — cas de divorce, réglementation de la polygamie, disposition des biens propres, accès à l'héritage —, voit néanmoins, et sans contestation possible, sa situation passer derrière celle des hommes et son rôle, salué comme tel, réservé au foyer. Pour compléter le tableau, resterait à évoquer la domesticité d'origine servile en bien des cas et dont la condition, elle aussi réglementée, n'est pas sans rappeler, là encore, des traits classiques du monde méditerranéen : appartenance légale à la famille, qui reste la référence même en cas d'affranchissement, plus généralement force d'un lien autant affectif, en bien des cas, que juridique, situation d'exception pour tel ou tel fidèle, vieux ou efficace domestique,

pour telle femme ayant su s'attacher les faveurs du maître, et d'abord en lui donnant des enfants.

La société au sens large, quant à elle, est celle de la communauté (*umma*) des croyants, soudée par les cinq principes de l'islam : profession de foi, prière, pèlerinage aux lieux saints, jeûne du mois de ramadan et assistance par voie d'aumône fixée au dixième des revenus. Le statut des non-musulmans, mais adeptes d'une religion révélée, juifs et chrétiens, accorde la liberté de culte moyennant versement d'un impôt particulier.

Telles sont les bases de la société musulmane à l'époque classique, mettons autour de l'an mil, soit à l'époque du califat de Bagdad, avant l'arrivée en masse des Turcs. Dans les faits, cette fois, et de façon globale, que nous dit le tableau ?

Faut-il épiloguer, d'abord, et sans fin, sur le clivage entre sunnites et chiïtes ? Il est vrai que le débat était de taille. La Loi était-elle dite, comme le voulaient les premiers, une fois pour toutes par le Coran, l'exemple du Prophète de l'islam et de ses compagnons, les avis, enfin, des premiers juristes, ou pouvait-on continuer à demander les principes de cette même Loi à ses vivants dépositaires, toujours inspirés, à savoir les descendants de Muhammad par sa fille Fâtima et son cousin Ali ? Et le pouvoir allait-il de droit à la communauté, qui le déléguaît au plus digne, ainsi que le disaient les sunnites, ou revenait-il à la famille du Prophète, selon la théorie chiïte ? Le débat alla parfois jusqu'à la lutte armée et même jusqu'à l'instauration au Caire d'un califat chiïte (sans parler d'un autre, sunnite celui-là, à Cordoue). Pourtant, l'image à retenir est celle d'un monde qui, au-delà de ses fractures, conserve vocation à relever d'une autorité et d'une seule : vocation que symbolise le calife, sunnite, de Bagdad.

Celui-ci, successeur (*khalîfa*) du Prophète, emprunte bien des traits à l'image d'un souverain absolu : une étiquette rigoureuse, le luxe inouï de l'ensemble palatin, une chancellerie innombrable aux mains d'un homme, le vizir, lui-même émanation de l'autorité souveraine qui le nomme, révoque et parfois le tue à sa guise, tout plaide pour rappeler, jusqu'au fin fond des provinces tenues par des préfets ou des dynastes vassaux, l'omnipotence du calife. Et cependant, ce maître-là n'est pas maître de la Loi. Même en ses actes de plein pouvoir, voire de pur arbitraire, il sait qu'il ne peut rien sans l'aval d'une autorité qui ne vient pas de lui. Les juristes compétents et dûment reconnus, seuls dépositaires, en dernier recours, de l'interprétation à donner, et le petit peuple lui-même, au besoin tra-

vallé par un prédicateur de talent, sauront toujours rappeler au calife que son pouvoir, en stricte analyse, n'est fondé qu'autant qu'il s'exerce à maintenir la justice et la paix communautaires.

L'islam, au bout du compte, reste donc et la source et la base, le pouvoir, vu sous cet angle, étant symbole et garant de toute la vie du corps social. Au-delà des différences, et des secousses éventuelles, qui peuvent opposer sunnites et chiïtes, la masse musulmane se retrouve autour des cinq piliers de la foi énoncés plus haut, qui ne sont pas seulement principes, mais pratiques vitales. Un temps annuel géré par le calendrier musulman, le jeûne du ramadan et les fêtes ; un temps hebdomadaire ponctué par la prière du vendredi, où le prône se fait officiellement au nom du pouvoir reconnu et proclamé ; un temps quotidien rythmé par les cinq prières de l'aube, de la mi-journée, de l'après-midi, du soir et de la nuit ; un paysage marqué des minarets qui, ici et là, inscrivent dans les regards la présence de la foi ; enfin, toute une série d'attitudes, de gestes, de formules qui scandent, au jour le jour, le comportement des croyants et croyantes : autant de signes, de rappels, d'engagements pour souder cette société-là autour d'un même credo.

Et les autres, dira-t-on ? Juifs et chrétiens ont leurs communautés, regroupées par quartiers ou villages. D'un côté, on pourra les considérer comme à part, en raison de cette installation même, de leur foi aussi, bien entendu, et du droit qui leur est laissé de relever de leurs propres tribunaux, ceux du rabbin ou de l'évêque, pour autant qu'un musulman n'est pas impliqué dans l'affaire. Cela posé, et pour tout ce qui touche à la vie économique, celle de l'agriculture ou de l'artisanat, ces juifs et chrétiens sont pleinement intégrés à l'activité collective, dont ils peuvent tenir, même, certains secteurs essentiels, par un monopole de fait dans l'un d'eux, par les réseaux qu'ils entretiennent, de pays à pays, avec leurs coreligionnaires, par les pratiques bancaires, enfin, qui relaient à l'occasion ces activités. Plus généralement, d'autres formes de participation à la vie collective ne sont pas exclues : tout ce qui, dans les fêtes par exemple, déborde du cadre religieux proprement dit, réjouissances, repas ou autres manifestations, voit s'associer, en bien des cas, les différentes composantes de la population. Il n'est pas jusqu'à la vie politique elle-même qui ne prête à pareilles rencontres : on a pu voir des chrétiens et des juifs occuper de hautes, et même de très hautes, fonctions, jusqu'au poste de vizir, au moins en Espagne et en Egypte. Et quant à la vie intellectuelle enfin, les sciences, les lettres et la philosophie d'expression arabe ont dû quelques-unes de leurs plus grandes œuvres à des juifs et des chrétiens, de fraîche

date ou restés fidèles à leur foi. Tolérance et même intégration au total, même si ces non-musulmans relèvent d'un statut second, toujours susceptible de déclencher, chez un souverain trop zélé, des réactions de mise au pas, sans parler d'autres contre-attaques toujours possibles de la part du pouvoir ou des masses devant une situation politique, sociale ou économique jugée excessive, et d'autant plus qu'elle faisait la fortune d'un non-musulman. En définitive et pourtant, jugée à la même aune que les autres civilisations de ce temps, celle-ci se caractérise par une politique résolument affirmée, et dans l'ensemble tenue, de coexistence entre les confessions.

Autres différences, de l'ordre ethnique et culturel. Les Arabes, fondateurs et propagateurs de l'islam, ont dû très vite le partager avec d'autres, Kurdes, Berbères, Iraniens. Avec ces derniers surtout, le débat s'engagea de savoir quel islam il convenait de bâtir. Pour n'avoir pas tenu suffisamment compte de la pression iranienne et de ce que l'on appelait alors la *chu'ûbiyya* (disons, faute de mieux, nationalisme culturel), le premier califat, jugé trop exclusivement arabe, de Damas, dût céder le pas à celui de Bagdad et à une emprise iranienne de plus en plus forte. Sans doute le calife reste-t-il arabe et l'islam la règle, sans doute tout ce qui s'écrit alors l'est-il en arabe, à commencer par les Iraniens — qui, de ce point de vue, jouent le jeu et fournissent des contingents entiers, et des meilleurs, aux lettres arabes —, mais ce ralliement a son prix : invasion de l'administration, vizir compris, organisation de celle-ci sur les modèles de la vieille Perse, qui impose aussi son étiquette à la cour et à un monarque revêtu des insignes d'une royauté à l'orientale, enfin et surtout cette revendication de fond : que l'islam continue d'être la règle, soit, que la civilisation qu'il inspire s'exprime en arabe, soit, que l'héritage proprement arabe, y compris celui de la vieille bédouinité prémusulmane, doive être reconnu et admiré, passe encore. Mais plus seul : à l'ombre de l'islam et coulé dans une expression arabe, le trésor iranien, païen ou pas, a droit lui aussi à ses lettres de noblesse et à sa reconnaissance. En ce domaine-ci, et malgré des heurts parfois sanglants, la coexistence joua une fois de plus, entre les tenants purs et durs de la tradition arabe, leurs adversaires iraniens non moins résolus, fussent-ils plus rares et tenus à plus de prudence, et tous ceux-là, les plus nombreux, qui prônaient la conciliation, la pratiquaient ou s'en accommodaient. Il faudra attendre, après l'an mil, l'arrivée en masse des Turcs et les bouleversements qui s'ensuivirent sur l'échiquier social et politique, pour que les nations non arabes, si l'on ose

dire, reprennent leurs billes et, tout en restant à l'ombre de l'islam, utilisent cette fois, pour déployer ou redéployer leurs cultures, leurs langages nationaux.

Pour revenir à des domaines plus matériels, on constatera que l'islam, là encore, a modelé en profondeur la vie des hommes. Sans doute a-t-il repris, au moins sur le pourtour du Bassin méditerranéen, la tradition ancienne de la maison de plan carré, avec cour intérieure. Mais il l'a, ici et ailleurs, un peu partout systématisée en insistant sur une disposition propre : la distinction rigoureuse entre les deux espaces privé et public. Peu ouverte sur le dehors, rue ou place, la maison, siège de la vie familiale et intime, réserve à l'intérieur, à la cour, la plupart de ses portes, corridors et fenêtres. De la plus humble au palais, c'est là, au cœur de l'édifice, que se réfugient les formes de la vie qui ne doivent rien au-dehors, là que l'homme abrite ce qu'il ne peut, en vérité, absolument pas partager, sa femme ou ses femmes, ses jeunes enfants, sa domesticité, bref tout ce dont il n'est comptable que vis-à-vis de lui-même et de Dieu. Famille réduite du paysan ou du petit artisan, maison modeste ou résidence princière, construction de pierre, de brique ou de pisé, chacun de ces exemples, à sa place et avec ses moyens brode sur un thème unique, ou du moins largement prédominant, d'habitation, lui-même inspiré, en dernière analyse, par la référence à une commune conception de la vie.

La toile de fond, c'est la campagne. Autant que nous puissions la connaître, elle perpétue les pratiques et le paysage de l'Antiquité gréco-romaine et proche-orientale, partagée entre les plantes du champ, céréales surtout, la culture arboricole, mûrier du ver à soie, olivier et autres fruitiers, et le jardin potager. Culture intensive la plupart du temps, appuyée moins sur les pluies, souvent aléatoires, que sur l'eau cachée des puits et, quand elle existe, celle des rivières et fleuves, les plus beaux, les plus grands faisant vivre quelques-unes des plus vieilles et des plus fertiles campagnes du monde : vallées du Nil, de l'Euphrate et du Tigre, de l'Amou-Darya et du Sir-Darya. Ces terroirs ne servent pas qu'à l'approvisionnement, ils sont aussi, pour l'histoire de notre vieux monde, des laboratoires où se perfectionnent les techniques d'irrigation, où s'acclimatent, s'améliorent, se croisent des espèces dont beaucoup ont pris ou vont prendre le chemin de notre potager, pour une large part oriental d'origine.

Ce qui intéresse alors en priorité, malgré tout, c'est la ville. Car il est vrai que l'islam, dès l'origine, en a fait ses assises. Il n'est pas, contrairement à une idée trop répandue, une civilisation du désert, même s'il a repris à son compte, en les sublimant, certaines des

valeurs du vieux code bédouin. D'entrée de jeu, né dans deux villes, La Mekke et Médine, il a posé la ville comme une nécessité communautaire, ne fût-ce que par la grande mosquée appelée à rassembler les croyants pour la prière collective du vendredi. De ces villes, de la ville, il a eu un besoin constant, pour proclamer son message d'abord, pour asseoir son pouvoir ensuite. Comment s'étonner, dès lors, qu'il ait donné tous ses soins à promouvoir une civilisation urbaine au plein sens du terme ?

Par centaines, l'islam a réanimé de vieux centres urbains comme Cordoue ou Damas, ou créé de toutes pièces, à côté de cités plus anciennes ou à partir de rien, des villes qui comptent, jusqu'à aujourd'hui, parmi les plus importantes de ce monde-là ou du monde tout court : Fès, Tunis, Kairouan, Le Caire, Bagdad, et bien d'autres. Ces villes, qui ponctuent l'espace du commerce et de la civilisation de l'islam, depuis l'Espagne jusqu'à l'Indus et à l'Asie centrale, nous stupéfient encore non seulement par leur nombre, mais par leur taille. Quel pays, en ce haut Moyen Age, peut aligner des ensembles de trois cent à quatre cent mille habitants comme Cordoue ou Le Caire, et même d'un million comme à Bagdad ? Volumineuses, ces cités, et presque monstrueuses, poussant en hauteur — témoin Le Caire, où la population s'entasse dans des immeubles de plusieurs étages, autour d'une cour (toujours la cour, même ici) centrale — ou en largeur : le record semble bien appartenir aux métropoles d'Asie centrale. Samarcande et Bukhâra, où, d'enceinte en enceinte enfermant successivement la citadelle palatine, la ville, les faubourgs et les cités-satellites, on arrive, pour le rempart englobant le tout, à un diamètre de plus de 60 km.

Qui dit ville dit urbanisme. Avec, en la circonstance et une fois de plus, retour à l'islam. On a longtemps mis en doute l'existence d'une organisation territoriale de la ville musulmane, en opposant son tracé au plan classique, en damier, donné pour modèle de la cité hellénistique, puis romaine. En réalité, comme il faut bien qu'une ville, quand elle s'établit, obéisse à certains principes ou pratiques, il n'est que de regarder comment les choses se sont passées. Excepté quelques cas particuliers, dont le plus célèbre fut celui de la première Bagdad, la ville ronde organisée autour du palais central, avec zones concentriques et voies radiales, l'urbanisme de la ville musulmane marie spontanéité et organisation raisonnée. La première, la plus sensible à l'œil, nous offre en effet, portée sur un plan, un enchevêtrement de ruelles, d'impasses ou d'artères un peu plus larges, ou un peu plus longues, où se dessine mal ce que notre œil attend, habitué qu'il est

à d'autres modèles. C'est que la ville s'organise ici non pas selon un plan d'ensemble, mais à partir de quelques points forts. La mosquée d'abord, la grande mosquée, au centre dans la plupart des cas. Puis le grand marché. Enfin les portes, dont l'emplacement est commandé par l'approvisionnement vivrier et/ou la relation plus lointaine, dictée par le commerce. Tout le reste, mosquées ou marchés secondaires, bains, palais, caravansérails, s'organise à la suite, selon les possibilités offertes par les carrefours, les places, les évasements, qui laissent çà et là un espace disponible pour un édifice ou une résidence plus importants tranchant sur la masse des échoppes ou des maisons de Monsieur tout le monde. Au reste y a-t-il ville et ville, comme on l'a deviné un peu plus haut, et une grande distance entre les deux types extrêmes de l'intense densité, comme au Caire, et de la ville d'Asie centrale, étalée, faisant place aux maisons plus spacieuses, avec jardin.

Autre trait significatif de ces villes : le contraste entre les séparatismes divers et le sentiment de l'unité. D'un côté, et selon les appartenances professionnelles — embryon, alors, des futures corporations — ou confessionnelles (non seulement juifs ou chrétiens, mais aussi sunnites ou chiïtes), une fragmentation parfois génératrice de conflits ouverts, voire d'émeutes : telle profession, croisée ou non avec un credo religieux, peut en découdre avec telle autre, à tel point qu'un géographe du X^e siècle intègre systématiquement la description de cet esprit de corps (*asabiyyât*) à l'évocation des villes qu'il a connues. De l'autre côté, un réel patriotisme, de minaret dirions-nous, appuyé à des groupes plus ou moins bien contrôlés par l'autorité, et qui fait, de chacune de ces cités, autant de corps autonomes, toujours prêts à s'affirmer comme tels vis-à-vis du pouvoir central ou de son représentant.

Une unité, donc, qui l'emporterait finalement sur les ferments de distorsion. C'est que la ville, la grande ville, enfermée dans des murailles qui seraient au moins autant une affirmation de sa présence qu'un moyen de défense, aligne, collectivement cette fois, un certain nombre d'atouts dont la réunion la définirait mieux que n'importe quel autre paramètre : la représentation du pouvoir, la protection de la campagne avoisinante qui la fait vivre, et la panoplie complète des corps de métiers. A quoi il faudrait ajouter, comme un trait non nécessaire mais qui parachèverait cette évocation, la fonction intellectuelle désignant, au-dessus du modèle commun, la ville par excellence. De ce type idéal, Bagdad serait le symbole parfait, siège du mécénat suprême, mère des sciences, des

lettres et des arts, creuset où s'élabore alors la culture non seulement de l'islam, mais du monde, par la rencontre entre les héritages arabe, iranien, grec, indien et autres.

Pour clore cette évocation sans doute trop rapide, un mot des personnages dans lesquels cette société se reconnaît. Sans vouloir reprendre la théorie des trois ordres, hors de mise ici, force est de reconnaître que l'islam médiéval a célébré, plus haut que tous les autres, trois personnages. Le premier est le *'âlim*, le savant, plutôt celui qui traite des disciplines traditionnelles — Coran et savoirs dérivés : lecture, exégèse, théologie, droit, grammaire, voire stylistique ou rhétorique —, dans d'autres cas aussi le spécialiste de ce que nous appellerions les sciences exactes. A côté de lui prendrait place le représentant d'une profession bénie, à l'égal de la précédente, par le Prophète lui-même, le *tâjir*, le commerçant : non pas le petit boutiquier du souk, mais le grand négociant du commerce lointain, jusqu'à l'Inde ou à la Chine, celui qui, à l'instar du Sindbâd des *Mille et une Nuits*, se fait marin ou caravanier au long cours, achète et revend, pour de gros bénéfices, principalement des produits rares et très recherchés, qui engage à chaque fois, dans ces opérations, des fortunes immenses, parfois colossales, sources, à l'occasion, d'activités bancaires : bref, celui qui ose et, en s'enrichissant, aide à la prospérité générale. Le troisième personnage, enfin, est le *kâtib*, l'écrivain, plus spécialement le scribe, le fonctionnaire des services impériaux : là, dans les bureaux de la chancellerie bagdadienne, s'élabore, au-delà même de la pratique administrative de la rédaction des documents, un véritable modèle proposé à la société ; le fonctionnaire n'est pas seulement le parfait praticien d'une prose qui, dès le plus humble document, doit faire la preuve de sa pureté et de son élégance ; il doit joindre, à cette pratique, le maniement d'une culture générale qui le fait, à partir des œuvres qu'il compose à titre personnel, écrivain véritable ; et de fait, la chancellerie bagdadienne, fer de lance d'une intelligentsia persane bien décidée à s'affirmer dans les voies que l'on a dites, fournira à la littérature arabe quelques-uns de ses plus grands auteurs.

A ces trois personnages il conviendrait d'en superposer un autre, moins personnage que type, à la vérité. Ce serait un peu l'honnête homme à la manière de notre XVII^e siècle, le détenteur d'une culture faite d'emprunts à plusieurs champs du savoir, mais sans spécialisation. Une culture, aussi, qui mêlerait l'agréable et l'utile, le sourire et le sérieux. Une culture, enfin, qui serait à l'esprit ce que les bonnes manières sont au comportement social. L'homme distingué, dans son esprit comme dans ses attitudes, l'*adîb* comme on l'appelle, est

ainsi le représentant d'un savoir-vivre, d'un savoir-faire et d'un savoir-savoir, tout cela, en un mot, que l'on nomme *adab* et qui permet, entre initiés, de se reconnaître à tel geste, telle citation poétique ou tel thème échangé. Un dernier point, et d'importance : assumée au plus haut niveau, par l'exercice de la prose ou, mieux encore, de la poésie, cette culture peut ouvrir toutes les portes, y compris celles de la richesse ou du pouvoir, faire de vous le familier des puissants, avec toutes les possibilités offertes par cette perspective. Un simple *kâtib*, mais aussi un artisan des plus humbles, servi par ses dons, et avec le minimum de chance indispensable, peuvent ainsi rejoindre une élite, la même que celle à laquelle d'autres accèdent par le sang, le pouvoir ou l'argent.

A travers ses multiples composantes, jusque dans celles qui ne se définissent pas par l'islam, et au-delà de ses tensions internes, voilà donc une société profondément originale, avec son temps, ses usages et ses espaces propres. Il faudrait ajouter, pour finir, son espace au singulier, globalement conçu, de l'Espagne à l'Asie. Sans doute, ici encore, relèverons-nous des différences locales, des ethnies, langues et confessions variées, des Etats qui n'entretiennent parfois, avec l'autorité centrale, que des rapports très lâches. Et pourtant, malgré ces variations, même conflictuelles, le sentiment demeure d'une mouvance d'un seul tenant : celle que peuvent parcourir, au prix d'une course d'obstacles fiscaux — les innombrables droits d'octroi, de péage, de séjour, ou sur la valeur des marchandises — les commerçants, musulmans ou non, du monde de l'islam. Le même espace, ressenti comme unique, est aussi celui des gens de savoir, professionnels ou non, qui se déplacent à la recherche de maîtres, d'élèves ou simplement de complices en culture, pour échanger, en arabe, les joies de thèmes partagés. Les voyageurs du X^e siècle ne s'y trompaient pas : au-delà des entités provinciales, autonomes parfois, ils évoquaient un monde et un seul, celui de la société qui l'avait modelé : c'était la *mamlakat al-Islâm*, le domaine de l'islam, ou simplement : *al-mamlaka*, le Domaine, ou encore, tout bonnement : *al-Islâm*, qu'il n'est pas besoin, je pense, de traduire.

RÉSUMÉ. — *La société musulmane autour de l'an mil trouve ses fondements dans le Coran et les préceptes de l'islam. Composée d'éléments divers, elle s'exprime particulièrement dans la ville, dans quelques personnages types et dans la perception d'un espace commun, traits qui lui assurent, au-delà de ses différences, une remarquable unité.*